

Femmes en politique, quelles pistes pour avancer ?

À l'approche des élections régionales, législatives et européennes du 26 mai, la question de la sous-représentation des femmes en politique se pose avec force. Dans le *Plein Soleil* de janvier, nous avons vu que les règles électorales ont des effets positifs, mais insuffisants. Envisageons quelques outils et pistes pour avancer.



Adobe stock - Maud zendessin

Si notre Mouvement et d'autres interrogent la (faible) participation des femmes à la vie politique et veulent l'encourager, c'est parce que nous sommes convaincu-e-s que ces dernières ont une réelle plus-value à apporter à l'organisation de la cité. Une autre approche, une autre sensibilité, un autre parcours, d'autres chevaux de bataille... qu'il ne s'agit pas tant d'opposer à la façon de gouverner des hommes, que d'appréhender dans une vision complémentaire et enrichie des compétences de chacun-e.

«Avec les femmes, qui gèrent en moyenne 80% de la vie familiale, pas de risque de déconnexion, de politique «hors sol»; au contraire, une difficulté à tout cumuler qui expliquerait leur éloignement du pouvoir... et qui est précisément la raison pour laquelle il faut les y amener», estime Synergie Wallonie pour l'égalité entre les femmes et les hommes, qui a organisé une journée de réflexion sur ce thème l'automne dernier.

Aujourd'hui, les politiques sont pensées sans tenir compte des intérêts et besoins de l'ensemble de la population. Telle mesure aura un effet positif «en moyenne» mais, parfois, cet impact est négatif pour certaines catégories de personnes dont, souvent, les femmes. Leurs spécificités sont régulièrement oubliées. Une meilleure représentation des femmes dans les exécutifs permettrait d'enfiler des «lunettes de genre» quand on évalue les impacts d'une politique. On appelle ça le *gender mainstreaming*.

Alors, comment améliorer la participation des femmes au pouvoir? Voici une série d'outils et de pistes qui nous semblent intéressantes.

Des outils à faire connaître

Il existe des chartes, comme la «Charte de l'égalité des chances dans les communes wallonnes» et la «Charte européenne pour l'égalité des femmes et des hommes dans la vie locale», dont chacun-e peut demander à sa commune si elles ont été signées et, le cas échéant, proposer qu'elles le soient par le biais d'une interpellation citoyenne.

Des outils sont disponibles pour aider les femmes à identifier et contrer les «techniques d'oppression pour limiter le pouvoir des femmes»⁽¹⁾, sur base des travaux de Berrit As, femme politique norvégienne et chercheuse en psychologie sociale.

Des pistes à explorer

- Rendre obligatoire une candidature par un *ticket paritaire* (un homme et une femme se présentent obligatoirement ensemble et c'est leur duo qui est élu), comme c'est le cas en France pour les cantonales.
- Mettre en place des conditions matérielles pour que les femmes, même en charge d'une famille monoparentale, puissent assister aux réunions en soirée, disposer d'un vrai congé de maternité, etc. Cela suppose un travail sur les horaires de réunion, sur la nécessité d'être présent-e à toutes les réunions, aux possibilités de vidéoconférence, à la mise en place de services de garde (baby-sitting, etc.) adaptés...
- Pour désamorcer les tentations sexistes et paternalistes, mais aussi la tendance des femmes à s'auto-déconsidérer, améliorer la formation et l'accompagnement des élu-e-s. Cela permettrait notamment aux femmes d'oser réclamer et prendre en charge des compétences généralement attribuées aux hommes (Finances, Budget, Défense, Justice, Intérieur...) et

pour lesquelles elles pourraient veiller à l'application du *gender mainstreaming*.

- Décréter une parité obligatoire (à compétences égales) dans les Collèges communaux.
- Lancer une réflexion profonde, au sein des partis, sur la parité.
- Veiller à une meilleure visibilité des femmes durant la campagne et lors des débats pré-électorales.
- Réinventer les méthodes de désignation de candidat-e-s pour favoriser la place des femmes. Par exemple, en pratiquant un «vote sans candidat-e». Kesako? Chaque membre du cercle propose la personne du groupe qu'il estime la plus adaptée à la fonction, puis justifie son choix. Le facilitateur du cercle propose alors un-e candidat-e qui est accepté-e ou non par consensus.
- Interdire l'usage d'un budget personnel pour la campagne, globaliser le budget et le répartir de façon transparente entre les candidat-e-s pour éviter que les inégalités (notamment salariales entre hommes et femmes) ne se répercutent sur les votes.
- Prévoir des espaces non mixtes, entre femmes, pour s'organiser en évitant la mise en concurrence qui peut exister «et qui est parfois organisée par les élus masculins contre les élues féminines», selon Sarah Schlitz, ancienne conseillère communale à Liège.
- Favoriser les échanges entre femmes élues (éventuellement tous partis confondus) afin de développer ensemble des stratégies et des alliances.
- Limiter le nombre de mandats possibles. «Non seulement, les femmes entrent en politique plus tard mais elles font également moins de mandats», explique Françoise Goffinet, attachée à l'Institut pour l'Égalité entre les Femmes et les Hommes. *Si on fixait la limite à deux mandats successifs (ce que les femmes font à peu près d'elles-mêmes), cela obligerait les hommes à faire la même chose.*»
- Veiller à ce que les mandats rémunérés au niveau communal ne soient pas «réservés» aux hommes. «Car c'est systématique: la gestion de l'eau, du gaz, de l'électricité, n'est prise en charge que par des hommes», pointe Françoise Goffinet.
- Faciliter et encourager le dépôt de plainte en cas d'insultes ou de menaces sexistes, dans le contexte politique comme ailleurs, notamment sur les réseaux sociaux via la loi sexisme.

Passer à l'action!

On le voit, une série de leviers, parfois très concrets, existent. Et cette liste est loin d'être exhaustive. Il est primordial de préserver les règles électorales qui favorisent une meilleure représentation des femmes en politique, tout en gardant un œil critique sur certains de leurs effets pervers inattendus, comme une plus grande concurrence, et donc potentiellement une plus grande agressivité, entre candidat-e-s au sein d'une même liste.

En tant que Mouvement -et nos membres peuvent le faire également-, nous demandons instamment aux partis politiques de travailler cette question de l'égalité en interne (places éligibles, attributions de compétences, parité lors des débats...). En tant que citoyen-ne-s, sollicitons nos communes sur ces sujets: elles peuvent signer des chartes et s'engager.

Nous encourageons les femmes à se lancer en politique. Elles représentent la moitié de la population, elles y ont leur place! Et, pour compenser leur tendance naturelle à se croire moins compétentes que les hommes dans le domaine politique, donnons-leur confiance en elles, accompagnons-les, formons-les, aidons-les à s'organiser en réseaux pour mieux se faire entendre et, parfois, se défendre.

En tant qu'électeurs et électrices, votons (aussi) femmes! À l'approche de l'échéance électorale du 26 mai, n'oublions pas que le gouvernement wallon est l'exécutif des entités fédérées qui comporte la plus faible proportion de femmes. N'oublions pas non plus que la part de ministres féminins au gouvernement fédéral n'a jamais dépassé un tiers.

Enfin, restons vigilant-e-s, pour les élections européennes, face à la montée de certains partis conservateurs dans l'Union faisant planer une menace de plus en plus précise sur une série de libertés, en particulier pour les femmes.

■ Maïder Dechamps

Retrouvez notre analyse complète sur www.acrf.be

⁽¹⁾ Voir l'outil du Monde selon les Femmes : www.mondefemmes.be/gendre-developpement-outils_outils-animations_carr-s-gendre_jeu-de-cartes-carr-gendre-pouvoir-sexisme.htm